

## vente du droit de bail

## Par gaillard corinne, le 12/05/2005 à 16:00

Je désire vendre mon bail commercial. J'ai donc averti le propriétaire de mon intention. Celuici m'a envoyé ses conditions, il a augmenté le loyer mensuel de 100% en cas de vente de bail avec déspécialisation. Est-il en droit de le faire, puisque cela constitue une atteinte à mon droit de vendre mon bail ? Quels sont mes recours ?

Par **jeeecy**, le **31/07/2005** à **11:08** 

Olivier tu as mon livre qui permet de repondre a cette question...